



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-95603>

Département(s) de publication : **13, 83, 84**

Annonce n° **24-95603**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Métropole Aix Marseille Provence

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Marché de maîtrise d oeuvre pour la réalisation de la section "Chemin du Roy d Espagne / traverse Parangon" du Boulevard Urbain Sud à Marseille (8ème et 9ème arrondissements) en boulevard urbain végétalisé

**Description** : Marché de maîtrise d oeuvre pour la réalisation de la section "Chemin du Roy d Espagne / traverse Parangon" du Boulevard Urbain Sud à Marseille (8ème et 9ème arrondissements) en boulevard urbain végétalisé

**Identifiant de la procédure** : f568f5db-f593-4c00-8f2e-ef4ff46fa0a4

**Identifiant interne** : 71240176

**Type de procédure** : Ouverte

**Principales caractéristiques de la procédure** : Lot unique.

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )**: 71300000 Services d'ingénierie

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : Métropole Aix Marseille Provence - Direction de la Commande publique  
58 bd Charles Livon

**Ville** : MARSEILLE

**Code postal** : 13007

**Subdivision pays (NUTS)** : Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** : La remise de la copie de sauvegarde s'effectuera soit par envoi postal (en recommandé avec A.R ou par tout moyen permettant de donner date et heure certaines de réception et de garantir la confidentialité des documents), soit par remise directe contre récépissé de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi (sauf jours fériés) aux adresses ci-dessous : - Par remise directe (y compris Chronopost ou équivalent) : Métropole Aix-Marseille-Provence Direction de la Commande Publique - Service des Marchés Immeuble « Le Balthazar » 2 Quai d'Arenc, 2ème étage Nord 13002 Marseille - Par voie postale : Métropole Aix-Marseille-Provence Immeuble « Le Balthazar » 2 Quai d'Arenc, Rdc 13002 Marseille

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 555,000 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique** :

Directive 2014/24/UE

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre** : Marché de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation de la section " Chemin du Roy d'Espagne - traverse Parangon" du Boulevard Urbain Sud à Marseille (8ème et 9ème arrondissements) en boulevard urbain végétalisé

**Description** : Les éléments de mission de maîtrise d'oeuvre qui sont confiés au Titulaire via le présent contrat sont les suivants : Avant-projet (AVP), Projet (PRO), Assistance aux Contrats de Travaux - Dossiers de Consultation des Entreprises (ACT-DCE), Assistance aux Contrats de Travaux - Analyse des offres (ACT-Analyse des offres), Examen de la conformité au projet des études d'exécution et leur visa (VISA), Direction de l'Exécution des Travaux (DET), Assistance aux Opérations de Réception (AOR) Ordonnancement, Pilotage, Coordination (OPC). Missions complémentaires : MC1 - Concertation participative, MC2 - Porter à connaissance, MC3 - Mobilier et signalétique, MC4 - Suivi écologique du chantier, MC5 - Communication et relations riverains, MC6 - GED

**Identifiant interne** : 71240176

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )**: 71300000 Services d'ingénierie

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : Métropole Aix Marseille Provence 58 bd de Livon

**Ville** : MARSEILLE

**Code postal :** 13007

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 17/12/2024

**Durée :** 50 Mois

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 555,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires :** Le marché est passé pour une durée prévisionnelle de 50 mois à compter de sa notification et s'achèvera au terme de la garantie de parfait achèvement des travaux d'aménagement paysagers, soit au terme des travaux de finalisation des végétaux, 24 mois après la réception du dernier marché de travaux d'aménagement paysagers.

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** La prévention et la réduction de la pollution

**Critères marchés publics écologiques :** Critères applicables aux marchés publics écologiques de l'UE

**Objectif social promu :** Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Situation juridique

**Description :** Les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du code de la commande publique permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation (ces documents devront être fournis pour chacun des membres du groupement éventuel) : - Une lettre de candidature (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe) comprenant l'identification du candidat, l'objet du marché (et le numéro du lot, le cas échéant). Pour une soumission en groupement, les candidats indiqueront, par tous les moyens à leur convenance, la forme de leur groupement, l'identification des membres du groupement, la désignation du mandataire, ainsi

que la répartition des prestations. - Une déclaration sur l'honneur (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe), pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 et suivants et L. 2141-7 et suivants du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Capacités financières

**Description :** Conformément aux dispositions de l'article 2.II de l'arrêté du 22 mars 2019, si le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessous, il est autorisé à prouver sa capacité économique ou financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe).

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Capacités professionnelles et techniques :

**Description :** Conformément au I.- de l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019, l'acheteur exige la production des renseignements et documents suivants : - Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Certificat(s) de qualification professionnelle établi(s) par des organismes indépendants : - Qualification OPQIBI 1811 « Ingénierie de voirie et réseaux divers courants », ou équivalent - Qualification OPQIBI 0302 « ordonnancement Planification Coordination (OPC) d'Exécution Complexe », ou équivalent - Qualification OPQIBI 0331 « Direction de l'Exécution des travaux » ou équivalent - Qualification OPQIBI 0702 « Etude paysagère » ou équivalent Le groupement devra comporter un paysagiste. Le candidat devra présenter le diplôme demandé ou un équivalent. Les candidatures qui ne satisfont pas aux niveaux de capacité sont éliminées. L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations**

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description** : Le prix : Le critère prix sera calculé en prenant en compte le montant global des prix en TTC

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Valeur technique : - Sous-critère A : Qualité de l'organisation de l'équipe et adéquation des moyens humains utilisés : 50 % - Sous-critère B : Pertinence de la méthodologie proposée pour la réalisation des prestations : 50 %

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Valeur environnementale : Pertinence de la démarche d'éco-conception du projet

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : français

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles** : français

**Adresse des documents de marché** : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=508647&orgAcronyme=t5y>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=508647&orgAcronyme=t5y>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 02/10/2024 à 12:30

**Date limite de validité de l'offre** : 10 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture** : 02/10/2024 à 14:00

**Informations complémentaires** : date prévisionnelle, séance non publique

### **Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Pas encore connu

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants, et R .551-1 et suivants du code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. - Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative). - Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994). Médiation : - Mission de conciliation : le tribunal administratif de Marseille peut exercer une mission de conciliation conformément à l'article L. 211-4 du code de justice administrative. Téléphone : 04 91 13 48 13. - Pour les différends liés exclusivement à l'exécution du marché : Comité consultatif interrégional de règlement amiable conformément à l'article R. 2197-1 du code de la commande publique : Préfecture de région (place Félix Baret, CS 80001, 13282 MARSEILLE CEDEX 06) - Téléphone : 04 84 35 40 00 - Site web : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur>

#### **5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Marseille

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Métropole Aix Marseille Provence

**Numéro d'enregistrement :** 20005480700017

**Département :** 13

**Adresse postale :** Métropole Aix-Marseille-Provence 58 BD CHARLES LIVON

**Ville :** Marseille

**Code postal :** 13007

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** [commandepublique-entreprises@ampmetropole.fr](mailto:commandepublique-entreprises@ampmetropole.fr)

**Téléphone :** 0491997113

**Adresse internet :** <https://ampmetropole.fr/>

**Profil de l'acheteur :** <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=508647&orgAcronyme=t5y>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Marseille

**Numéro d'enregistrement :** 17130005600024

**Département :** 13

**Adresse postale :** Tribunal Administratif de Marseille 31 rue Jean-François Leca

**Ville :** Marseille

**Code postal :** 13002

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** [greffe.ta-marseille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-marseille@juradm.fr)

**Téléphone** : 0491134813

**Télécopieur** : 0491811387

**Adresse internet** : <https://www.telerecours.fr/>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 4823d059-01d0-4cdc-85f7-0ad096b4c1bf - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 19/08/2024 à 13:37

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 19/08/2024